

**Convention d'objectifs sur la trajectoire de réduction des pertes d'éléments
fertilisants
ASPV – OFAG**

**Résumé de l'ASPV sur le 1^{er} rapport intermédiaire
(décembre 2024)**

L'Association suisse des producteurs de volaille (ASPV) s'est fixé pour objectif de réduire les pertes d'éléments fertilisants dans la production de viande de volaille et la valorisation du fumier de volaille. C'est ainsi que l'objectif stratégique a été adopté. Concrètement, les exploitations produisant de la viande de volaille devront réduire les pertes d'azote et de phosphore de 15 % d'ici 2030 par rapport aux années de référence 2014-2016.

L'objectif de réduction des pertes d'éléments fertilisants via une augmentation de l'efficacité constitue bien entendu également un objectif économique pour tous les participants. Une collaboration structurellement étroite et régie par contrat entre les producteurs de viande de volaille et les acheteurs présente de nombreux avantages, tels que l'utilisation, sur l'ensemble du territoire, d'aliments NPr et l'application cohérente de l'alimentation biphasée. De plus, des progrès génétiques constants sont réalisés au plus haut niveau international dans les domaines de la santé et des performances. Enfin, le suivi étroit de tous les producteurs sous contrat garantit un standard minimal élevé.

Les calculs Impex 2024 portant sur une sélection de producteurs de viande de volaille issus de quatre « intégrations » différentes ont été comparés aux valeurs des mêmes exploitations (valeurs Impex des années de référence 2014-2016).

Cette comparaison montre que l'objectif défini dans la trajectoire de réduction, à savoir une diminution de 15 % d'ici 2030 dans le domaine de la production de viande de volaille, a déjà été dépassé en 2024.